

Hassouna, Hussein A., *The League of Arab States and Regional Disputes. Study of Middle East Conflicts*, New York, Oceana Publications, 1975, 512 p.

Jean-René Chotard

Volume 8, numéro 3, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700809ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700809ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chotard, J.-R. (1977). Compte rendu de [Hassouna, Hussein A., *The League of Arab States and Regional Disputes. Study of Middle East Conflicts*, New York, Oceana Publications, 1975, 512 p.] *Études internationales*, 8(3), 524–525.
<https://doi.org/10.7202/700809ar>

cinq sections : les conseils, les tribunaux, les régies, les sociétés, les offices.

Le deuxième chapitre examine l'étendue, l'intensité et la profondeur des contrôles exercés sur les organismes autonomes en se servant d'une grille comportant quatre catégories : les contrôles gouvernementaux, les contrôles administratifs (centraux), les contrôles parlementaires et les contrôles judiciaires. À ces contrôles institutionnels, l'auteur ajoute les contrôles exercés par l'opinion publique, surtout celle exprimée dans le journal.

La troisième partie concerne les organismes centraux. Cette analyse est indissociable de la précédente, car les organismes centraux déterminent, par les contrôles qu'ils exercent, le degré d'intégration ou d'autonomie fonctionnelle des organismes autonomes. Dans un premier chapitre, l'auteur examine les causes et les conséquences de l'intégration au palier politique ; il décrit ensuite sommairement l'organisation actuelle au Québec et il fait état de réformes possibles. Dans le deuxième chapitre de cette partie, Gélinas aborde d'abord les causes et les conséquences de l'intégration administrative, puis les principes de séparation et d'organisation des fonctions de gestion centrale, avant d'établir un classement des organismes centraux et d'explicitier les fonctions et la compétence de ces divers organismes ; il termine en proposant quelques principes directeurs quant à la formulation législative de la compétence des organismes centraux et en analysant les contrôles des organismes centraux autonomes afin de présenter leur cadre juridique actuel et de déterminer leur degré d'intégration. Dans le troisième chapitre, l'auteur propose certaines réformes de l'organisation administrative centrale, entre autres, un nouveau regroupement des organismes centraux.

En conclusion, Gélinas rétablit la liaison des organismes autonomes aux organismes centraux en examinant les deux principaux modèles de contrôles, en proposant des

modèles de législation propres à chaque type d'organisme et en présentant un sommaire de ses propositions. On pourrait reprocher à Gélinas le caractère un peu timide des réformes administratives qu'il propose, mais ce serait mal comprendre le sens de son étude ; il ne remet pas en question le système dans lequel on vit, il le prend comme donné et en fait une analyse empirique. Tout au plus, demanderait-il un peu plus de cohérence rationnelle du système administratif québécois. En terminant, souhaitons avec l'auteur que son étude contribue à une meilleure compréhension de l'administration publique du Québec.

Paul GAGNÉ

*Département de philosophie,
Université du Québec à Trois-Rivières*

HASSOUNA, Hussein A., *The League of Arab States and Regional Disputes. Study of Middle East Conflicts*, New York, Oceana Publications, 1975, 512p.

Une bonne analyse de l'histoire de la Ligue arabe et de son action est réalisée par H. A. Hassouna. L'auteur, diplomate égyptien expérimenté, a rédigé un exposé clair et substantiel. Dans une brève première partie, il rappelle le contexte de sa formation. Cette union des États arabes émane au moins autant de l'ancienne puissance tutélaire, la Grande-Bretagne, que de la volonté des intéressés, à l'origine, sept États, dont tous ne sont même pas, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, parvenus au stade de l'indépendance formelle. Débattu à la fin de 1944, le projet aboutit le 22 mars 1945 dans le « Protocole d'Alexandrie ».

La Ligue est un peu organisée comme l'ONU dont la Charte s'élabore au même moment. Le Conseil, les comités permanents et le secrétariat lui aussi permanent

en constituent les instances fondamentales. Les délégations se réunissent en fonction des contraintes de l'agenda plutôt que de celles du calendrier, comme à l'ONU. Les membres, dont le nombre augmentera jusqu'à englober la totalité des États musulmans d'expression arabe, optent pour une forme de liens souples qui préservent chaque État des interventions directes dans sa politique interne.

L'évolution de la Ligue dépend ensuite à la fois de ses problèmes spécifiques et de la conjoncture internationale. L'auteur signale, en effet, de manière, il est vrai, bien furtive que l'organisme évolue dans une voie souvent tributaire de l'Occident. En 1950, le traité de sécurité arabe collective prolonge les préoccupations de l'OTAN. La Ligue fonctionne cependant en relation étroite avec les organismes internationaux, l'ONU surtout et, plus récemment : l'Organisation de l'unité africaine.

La seconde partie de l'ouvrage traite des activités de la Ligue pendant les trente dernières années. Déjà, en relations avec les grandes organisations supranationales, les États arabes n'ont pas manifesté une mentalité de ghetto. Ils ont connu un nombre limité d'affrontements directs, malgré les nombreuses possibilités de conflits de frontière que pouvait provoquer la décolonisation. Avec une précision remarquable, l'auteur examine chacun des dossiers de ce contentieux. Seuls le Yémen et le Liban (1958) ont soulevé des problèmes graves dont la solution fut difficile à trouver, si tant est que cette expression puisse être utilisée pour caractériser le second de ces cas. La facilité relative avec laquelle les accords furent conclus s'explique sans doute par une solidarité de peuples qui partagent une même culture et souvent une sensible méfiance à l'égard des anciens colonisateurs. Il est vrai que les crises les plus délicates à résoudre impliquent souvent un élément externe ; l'appui du contingent américain au Liban de M. Chamoun et surtout l'État d'Israël en offrent l'illustration.

Sur ce dernier problème, Hassouna établit un dossier circonstancié et dépourvu d'acrimonie. Successivement, il retrace la phase du foyer national juif puis celle de l'État d'Israël. Il montre comment cet événement constitue à lui seul un phénomène particulier pour la Ligue arabe. Il a posé le problème d'une culture voisine mais irréductible à celle des Arabes. Il a aiguisé le sens de la solidarité tout en créant, avec l'afflux des réfugiés, des obstacles concrets à l'expression de cette solidarité. Il a poussé les membres de la Ligue à développer une collaboration régulière pour tenter de trouver des solutions. Les armes et la diplomatie sont les moyens tour à tour utilisés.

La troisième partie de l'ouvrage relève plus spécifiquement des sciences politiques et du droit international. L'auteur examine les techniques de fonctionnement de la Ligue arabe, s'attardant en particulier aux procédures de conciliation et de médiation. Tout au long des développements, Hassouna laisse voir judicieusement le jeu délicat de compénétration entre la tradition juridique, surtout occidentale, et les modes de négociations spécifiques de la culture du Proche-Orient.

Dans son ensemble, le livre de M. Hassouna offre une synthèse à la fois solide et d'accès facile à une question complexe que la bibliographie occidentale couvrait jusqu'ici de façon certainement moins comode et moins adéquate.

Jean-René CHOTARD

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke*

HAZAN, Baruch A., *Soviet Propaganda. A Case Study of the Middle East Conflict*, New Jersey, Transaction Books, 1976, 293p.

L'ouvrage de B. A. Hazan sur la propagande soviétique au Proche-Orient présente